

COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Annuel : France : 12 fr. — Etranger : 30 fr.

2^e ANNÉE | N° 32 |

1^{er} SEPTEMBRE 1925

| PRIX : 0 fr. 50

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

BILINGUISME

LA FRANCE A AUSSI SON PETIT PRIMO

LE COMLOT CONTRE ALPHONSE XIII. — On est sans nouvelles sur l'instruction ouverte à propos du complot de Garraf. On sait que, finalement, et sous une forte caution, deux des délinquants ont été mis en liberté : ce sont les jeunes Antoni Argelagué Cadafalch et Ramon Fabregat Arrufat. Ils continuent, tout de même, à être à la disposition du juge instructeur.

Par ailleurs, celui-ci appelle, comme inculpés, les personnes suivantes : M. Francesc Macià, ancien député; MM. Josep Talavera, Josep Fontbernal, Jaume Miravittles, Daniel Cardona et Ventura Gassol.

CONSEILS DE GUERRE. — Le général Barreira a approuvé la sentence d'un conseil de guerre et d'après laquelle Eduart Pla Querol est condamné à six ans et six mois de prison, Jaume Bassó Vilalta à un an six mois et Hilari Prat à six mois pour délits de sédition. Un autre Conseil de Guerre a condamné Josep Domenech Guasch et Miquel Domenech Calaf à quatre mois de prison chacun. D'autre part, les tribunaux de Tarragone ont condamné Albert Lozabarrí, Josep Gener, Jaume Duran et Jaume Mestre, à deux ans et quatre mois de prison pour outrages au drapeau espagnol.

NOUVELLES DÉTENTIONS. — Le bruit a couru que de nombreuses détentions ont été pratiquées à Barcelone, parmi les personnes suspectes de séparatisme. D'après ce bruit, l'ancien député Lluís Companys serait aux arrêts. On a pratiqué aussi de nombreuses perquisitions domiciliaires. — La police a trouvé une quantité considérable de tracts contre le Directoire et la monarchie.

CONTRE LA PRESSE. — La censure continue à fonctionner d'une façon implacable. Outre la censure, la presse espagnole et catalane est l'objet de toute sorte de vexations. Parmi les journaux qui ont eu à souffrir des rigueurs dictatoriales, on trouve, ces jours-ci, les suivants : La Publicitat, El Dia Grafico, La Noche, Las Noticias, Gaceta de Catalunya, El Noticiero, de Barcelone, qui ont été punis d'amende; le Correo de Tortosa, qui a été puni d'amende et suspendu pendant quinze jours; El Liberal, de Bilbao, qui a été puni d'amende pour avoir inséré une information graphique du Maroc. D'autre part, la presse de Balaguer est tenue de présenter à la censure, outre les épreuves de l'imprimerie, la traduction en espagnol des articles rédigés en catalan.

CONTRE LES SOCIÉTÉS. — Le « Foment Català », de Sallent, affilié à la Ligue Régionaliste, a été fermé par ordre des autorités. Un cercle touristique de Manresa a été dissous.

LES CRISES MUNICIPALES. — De nouvelles crises se sont produites aux communes de Vendrell et Badalona. Le délégué du gouvernement de Vendrell a relevé de leurs fonctions onze conseillers municipaux. A Badalona, l'un des maires-adjoints est démissionnaire. Un conseiller municipal de Lleida a cessé aussi dans ses fonctions.

L'AFFAIRE DU CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE. — De retour de vacances, le maire dictatorial de Barcelone, baron de Viver, a déclaré que le tronçon souterrain du chemin de fer électrique de Sarria sera construit dans les conditions accordées par la Municipalité, malgré l'opposition que cette œuvre a rencontrée parmi les forces économiques du pays.

RÉCOMPENSES AUX POLICIERS. — Le ministre de l'Intérieur, d'Espagne, a décerné plusieurs prix au personnel du corps de police qui est intervenu dans la découverte du complot contre Alphonse XIII. On a décoré le chef de la police de Barcelone. Plusieurs agents ont reçu des gratifications. C'est sans doute pour les récompenser des tortures infligées aux détenus.

MOUVEMENT DE TROUPES. — D'après des renseignements de source sûre qui nous sont arrivés, la population catalane est très émue de nombreux embarquements de troupes que l'on enregistre actuellement. On remarque que lorsqu'il y a beaucoup de régions espagnoles sont menacées, on tâche d'adresser au Maroc le plus grand nombre possible de soldats catalans. D'autre part, la garnison de Barcelone est renforcée par des troupes castillanes.

Avec ce mouvement de troupes on remarque un renforcement de la gendarmerie dans les régions frontalières. Les paisibles voyageurs qui sont en villégiature sont gênés à chaque instant par cette surveillance; la population en est indignée. On sent que les autorités craignent un soulèvement général.

Nous nous réjouissons, dans le dernier numéro du Courrier, que le gouvernement français se montrât favorable au bilinguisme, au respect des idiomes considérés comme des auxiliaires pédagogiques du langage français. On s'était, hélas! mépris sur les intentions du ministre de l'Instruction Publique. M. de Monzie ne veut pas entendre parler de l'enseignement des dialectes provinciaux à l'école. M. de Monzie veut que l'on continue à dire aux petits campagnards que la langue de leurs parents, la langue de leurs ancêtres, le parler de leur pays est un barbare amas de mots vicieux, de locutions grossières. M. de Monzie serait-il moins intelligent qu'il ne le paraît? Ou bien souhaite-t-il les lauriers du général Primo de Rivera?

Je penche nettement vers cette hypothèse. Le ton de la lettre par laquelle le ministre français de l'Instruction Publique répond à la pétition des intellectuels qui prirent l'initiative de réclamer l'introduction des patois dans les programmes de l'enseignement primaire, n'est pas d'un parlementaire. Il est d'un dictateur en herbe... Nous en prenons note, avec regret, pour notre compte personnel. A d'éminents universitaires, tels MM. Charles-Brun, Alfred Jeanroy, Jouveau, Emile Ripert, Joseph Anglade, n'a-t-il pas osé déclarer que nul pédagogue compétent ne serait de leur avis? C'est gratuitement, bassement, offenser des professeurs dont les preuves sont faites et dont un précédent gouvernement, plus éclairé sans doute, décora plusieurs en même temps.

Oui, M. de Monzie se trompe. Ne sait-il pas que la lutte imbécile contre les formes non classiques du parler français a été l'une des déterminantes secrètes de phénomènes, tels que la désertion des campagnes? Ne sait-il pas que maintes brimades sont exercées chaque jour, en Bretagne comme en Provence, par des instituteurs bornés, sur des enfants coupables de s'exprimer selon les lois de leurs races? Quelle misérable querelle! Quelle mesquine politique! En ce qui nous concerne, désormais, nous devons être impitoyables à M. de Monzie. Il connaîtra tôt ou tard l'étendue de sa gaffe...

Il sied, maintenant, qu'il aille jusqu'à la limite de la doctrine dont, évidemment, il s'inspire. Son ami, M. Malvy, lui chanta trop chaleureusement les louanges de Primo de Rivera. L'insouciance et la sottise alliées sont parfois héroïques, c'est bien entendu. A ce prix-là, toutefois, l'héroïsme est bon marché; et l'on conseille à M. de Monzie d'imiter jusqu'au bout son illustre émule. Nous lui souhaitons le même succès qui accueillit, par exemple, la dissolution de l'Orfeo Catala. L'Orfeo était un groupe choral d'une universelle renommée. « Cette admirable société musicale, lisons-nous dans la revue Le Feu, s'était appliquée à recueillir tout le folklore catalan, à en prolonger l'esprit dans la chanson

moderne, à rendre, avec l'ampleur de quatre cents gosiers, et l'âme de quatre cents patriotes, toute la poésie des mélodies populaires de sa race ». Coupable occupation! Le général Primo de Rivera a ordonné la dissolution de cette menaçante association chorale. Chanter en langue catalane, dans le royaume espagnol, est crime impardonnable! — Le ridicule d'une telle mesure n'échappe à personne. On supplie M. de Monzie de ne point se l'épargner. Qu'il prononce la dissolution de la chorale Deodat de Severac, ou bien la dissolution des Chanteurs limousins. Tous les premiers approuveront un geste aussi significatif. Les professionnels du patriotisme intégral aussi. Mais la renommée prêtée à M. de Monzie sera perdue. Déjà, vous le voyez, il n'a plus grand chose à envier au Dictateur espagnol.

Pour lui plaire tout à fait, il pourrait, mieux encore, interdire, par exemple, au Théâtre Catalan, les représentations qu'il donne présentement à l'Exposition des Arts Décoratifs. Il pourrait interdire la publication de ce journal. Je le renvoie à la conclusion de mon précédent article.

Et je pense à Mistral, à Jasmin, à Verdaguer. En France comme en Catalogne, la même interdiction est faite au peuple et à ses guides de connaître leurs œuvres. Ils ont écrit dans la langue des dieux et des hommes de leurs races. Ils seraient condamnés à demeurer ignorés de leurs compatriotes si quelques-uns de ceux-ci n'avaient le courage de braver les prétentions des ministres. Heureusement, quoi qu'en disent les partisans de la stabilité gouvernementale, les ministres passent; les grands poètes et les philosophes résistent à leurs atteintes. L'esprit n'est pas docile aux sottises d'un petit secrétaire d'Etat. Il se venge toujours. Rappelez-vous que Victor Hugo fut proscrit par un gouvernement dont les hommes sont tombés en même temps dans le mépris, la mort et l'oubli. Rappelez-vous que Miguel de Unamuno doit un prestige tout renouvelé à son tyran.

Au fond, nous sommes enchantés de la décision qu'a prise avec insolence notre ministre de l'Instruction Publique : elle contient une promesse implicite dont la réalisation nous vengera; dans quelques jours, dans peu de semaines, au plus tard, vous verrez que son successeur, mieux avisé, plus courtois et (pour une fois, si ce n'est sa coutume) plus habile, prendra la décision contraire qui nous donnera satisfaction. Car il n'est pas d'exemple que deux ministres se soient succédé et approuvés...

En attendant, les Catalans français sauront que s'ils sont victimes du même sectarisme que leurs compatriotes espagnols, ils le doivent à un homme d'Etat ambitieux des lauriers de Primo, qu'ils sauront confondre en une même réputation.

F. JEAN-DESTHIEUX.

LA SITUATION EN ESPAGNE

ENCORE UN COMLOT CONTRE ALPHONSE XIII ?

Une version « Havas »

La presse de Paris a publié une longue dépêche Havas au sujet d'un attentat dont le roi d'Espagne aurait été l'objet à Santander. A titre documentaire, nous reproduisons cette dépêche, datée, à Hendaye, du 20 août :

« On annonce que le roi d'Espagne a failli être l'objet d'un attentat; le récit d'un voyageur venant de Madrid semble remettre au point les versions contradictoires qui ont couru à ce sujet.

« C'est dans la nuit de samedi à dimanche, déclara ce voyageur, que le bruit d'un attentat courut. Ce bruit se confirma dimanche, mais la censure ne laissant rien passer, la nouvelle n'a été connue dans ses détails que lundi, par des renseignements particuliers, puisés toutefois à bonne source.

« Voici, d'après ces renseignements, les faits que l'on rapporte : Un des derniers jours de la semaine dernière, un agent de la sûreté remarqua dans la foule qui attendait le passage du roi, dans une des rues de Santander, un individu de haute taille, correctement vêtu, qui portait des lunettes noires de grandes dimensions. L'agent se plaça près de lui pour l'observer. Bientôt, et au moment où le roi allait arriver devant eux, l'individu ôta ses lunettes noires et les mit dans la poche gauche de son veston, mais les remplaça aussitôt par des lunettes ordinaires tirées de la même poche.

« Cela fait, il mit la main droite dans la poche droite du même vêtement et parut y saisir quelque chose.

« Juste à ce moment-là, le roi, en automobile, arrivait à sa hauteur. L'individu voulut alors sortir sa main de la poche, mais il l'avait à peine à demi retirée que l'agent, le ceinturant solidement, lui immobilisa les deux bras. Il ne put donc faire usage du revolver de gros calibre et très puissant, tout prêt à tirer, qu'il tenait.

« L'affaire se bornerait à cela. Il paraît cependant que la rumeur publique à Santander ne tardait pas à donner à l'incident des proportions plus importantes.

« Le bruit courut qu'un anarchiste avait tiré plusieurs coups de revolver sur le roi, que celui-ci avait été atteint grièvement à l'épaule, que le duc de Miranda, qui accompagnait le souverain, avait été tué et que le chauffeur de l'automobile avait été blessé. C'est sans doute aussi sur la foi de ces racontars — aucune version officielle de l'affaire n'ayant été donnée — que des nouvelles alarmantes auraient été câblées ou envoyées à l'étranger. On n'ignorait pas, en effet, à Madrid, que le Directoire avait reçu, de diverses capitales étrangères des demandes anxieuses de précisions.

« En ce qui concerne « l'homme aux lunettes », peu de renseignements; on dit que son corps est couvert de tatouages, dont l'un tout spécialement dédié, il est facile de comprendre en quels termes, à

Alphonse XIII. Est-il Espagnol? Est-il étranger? On ne le sait pas encore.

« Il semblerait — on n'en fait d'ailleurs pas mystère dans les milieux en rapport avec la direction générale de la sûreté — qu'on se trouve en présence d'un véritable complot contre le roi. D'abord, l'affaire de Barcelone, où des bombes furent découvertes sur la voie ferrée que devait prendre le train royal, puis l'arrestation à Saint-Sébastien de deux anarchistes (tenus pour très dangereux par la police de Barcelone) devant le Kursaal, au moment où le roi et la reine allaient y pénétrer pour en présider l'inauguration; enfin, l'arrestation qui vient d'être opérée à Santander.

« La police croit posséder les preuves que ces trois faits sont étroitement liés. Le complot aurait été tramé à Barcelone et à Bilbao par des étrangers et des Espagnols; il avait des ramifications à Saint-Sébastien et Santander. La police ne l'ignorait pas et c'est pourquoi des mesures toutes spéciales furent récemment prises autour du palais de la Magdeleine et de ses hôtes royaux.

« Le voyageur dit, en terminant, que mardi matin les nouvelles exagérées et plutôt fausses qui avaient circulé à Santander après l'arrestation de l'homme tatoué se répandirent très vite dans Madrid, surtout dans les quartiers populaires. Répandues par qui et pourquoi? C'est là un point qu'il serait peut-être intéressant d'éclaircir. Il faut d'ailleurs constater que la censure a rigoureusement interdit à la presse la moindre allusion à l'incident de Santander. Les journaux n'ont donc même pas pu reproduire le démenti officiel donné par le vice-amiral Magaz, président par intérim du Directoire, aux nouvelles alarmantes publiées à l'étranger.

« D'autre part, dit enfin le voyageur — et je ne sais si le fait a quelque rapport avec le complot en question — au moment où je prenais le train à Madrid, la nouvelle se répandait que l'ancien député de Barcelone, M. Companys, avait été arrêté dans la matinée à son domicile. »

A propos des tortures

On nous mande de Barcelone :

La censure a empêché les journaux de dire ce qui aurait dû être dit en ce qui concerne les tortures infligées aux séparatistes catalans emprisonnés. Pourtant, on ne parle en Catalogne d'autre chose, et de nouveaux détails sont apportés par les prisonniers qui, après avoir été soumis à une si barbare procédure, ont dû être lâchés, aucune incrimination contre eux n'ayant été acquise.

Cependant, malgré les rigueurs de la censure, quelques journaux catalans ont réussi à publier, sous des formes voilées, un commentaire juste et ferme sur l'emploi de ces procédés inquisitoriaux. Les censeurs n'y ont rien compris et ont laissé dire, mais tous les Catalans, eux, ont bien compris et gardent avec rancune ce nouvel affront.

C'est un des journaux les plus importants de Barcelone qui a pris l'initiative des commentaires. Dans une section anonyme, mais qu'on sait rédigée par la personnalité la plus haute de la littérature catalane d'aujourd'hui, cette note a paru. Nous nous plaignons à la traduire. Elle nous montre de quels détours et quelles subtilités se servent aujourd'hui les écrivains catalans pour faire passer leurs pensées à travers les mailles de la censure :

« Un ami italien m'écrivit qu'on parle dans la nation sœur de commémorer d'une façon adéquate le second centenaire de Beccaria, le bon marquis lombard, auteur du fameux livre « Dei delitti e delle pene ». Je suis sûr que nos pénalistes voudront y être représentés. Parmi les divers titres de gloire du marquis de Beccaria, le plus haut est sa condamnation formelle de la torture qui, à son époque malheureuse, avilissait encore l'administration de la justice. Certes, il nous faut aujourd'hui un effort d'imagination — éloignés comme nous sommes de ces circonstances historiques — pour comprendre le courage moral et le noble échauffement humain qu'il fallait pour combattre contre une dégradation humaine déjà existante; il arrive avec l'œuvre classique de Beccaria ce qui arrive avec les discours du grand Lincoln sur l'émancipation des esclaves. On peut dire que le type courant de citoyen n'a pas une idée de ce que cet état de choses comportait, si ce n'est à travers « Tosca » ou quelques romans-feuilletons. Mais celui qui aura approfondi historiquement les procédures judiciaires d'il y a deux siècles, celui qui aura senti le frisson que détermine la férocité humaine garnie de robes solennelles, vaudra, lorsque l'heure de ce centenaire arrivera, déposer la fleur d'une pensée reconnaissante à la mémoire de celui qui, avivant la conscience humaine, marqua une dernière frontière entre la civilisation et la barbarie. »

En prenant pied de cette note, d'autres journaux ont pu parler aussi de ces événements, sans cesser de parler, naturellement, du centenaire, encore lointain, de Beccaria. « Nous adhérons de tout cœur à l'initiative du collègue, — disait un autre journal catalan. — Les tendances de Beccaria correspondent à nos conceptions sociales, puisqu'elles représentent l'application des principes éthiques au châtiement des délits et au traitement des accusés et des condamnés. Le respect à la personnalité humaine du délinquant ou de celui qu'on suppose délinquant constitue le principe fondamental des théories de Beccaria et des pénalistes de son école, et il est horrible de penser que, pendant des siècles et des siècles, dans l'ère chronologiquement chrétienne, ce principe de justice a été méconnu ou cruellement bafoué. »